

semence, qu'elles soient ou non certifiées par l'Etat. Je crois que le ministre de l'Agriculture devrait donner suite à ces accusations au moyen d'une enquête. J'ai probablement un millier de sacs de pommes de terre de semence que j'ai payés; et je crois avoir ce que je suis censé avoir acheté, car les commerçants du Nouveau-Brunswick m'ont toujours bien traité, mais cela ne s'appliquerait pas aux cas cités par l'honorable député. J'ai quelques notions du travail accompli par le service de l'entomologie, en ma qualité d'importateur de plants de pépinière, d'arbustes, de rosiers, et ainsi de suite, mais je dois avouer que l'entomologie m'est relativement peu connue. Cependant, j'approuve entièrement l'inspection des importations de l'étranger, et même de toutes importations, parce qu'elle est nécessaire pour nous protéger contre l'envahissement de divers fléaux. Je ne crois pas qu'on devrait dépenser tant d'argent pour embaumer des insectes, les ranger soigneusement dans des casiers d'acajou et en confier la surveillance à tout un personnel pour empêcher qu'ils s'évadent. Je maintiens, monsieur le président, que nous avons au pays un trop grand nombre de ces prétendus savants qui s'imaginent faire des découvertes, mais en réalité ne font que se préparer des sinécures, s'ils ne visent pas en même temps à la création de nouveaux départements et de nouveaux services. En ce qui concerne l'entomologie nous devons forcément nous fier à quelqu'un. Aucun d'entre nous n'a une idée de ce que ceci peut coûter et je prie le ministre de tenir ferme pour l'économie, car il nous faut quelqu'un qui sauvegarde nos intérêts. J'espère qu'à l'avenir lorsqu'un honorable député posera une question au ministre de l'Agriculture au sujet d'une dépense proposée, ce dernier pourra lui faire une réponse satisfaisante. J'ai eu la même difficulté l'autre jour. Certains honorables représentants à ma gauche aussi lui ont posé plusieurs questions; il n'a jamais refusé carrément de répondre, mais chaque fois il a tout tenté pour éluder une réponse directe. Il n'a jamais voulu nous répondre clairement concernant les frais d'un service donné. Je ne veux pas trop le critiquer; seulement il faut le critiquer un peu de ce côté-là. On ne pouvait pas s'attendre qu'il fût renseigné; mais à l'avenir j'espère que le ministre répondra directement lorsqu'on lui posera une demande claire et nette, et qu'il montrera un peu plus de franchise dans ses relations avec la Chambre; c'est là, évidemment, une qualité qui lui manque.

Quelques VOIX: Règlement.

M. SPENCE: Si j'enfreins le Règlement, je demande excuse; seulement, voilà trois

[M. Spence.]

jours, j'ai tout essayé pour obtenir des renseignements touchant ce que coûte l'entretien de la ferme expérimentale à Ottawa et je n'ai pas encore obtenu une réponse. Je crois que le crédit devrait être ou adopté ou rejeté.

L'hon. M. MOTHERWELL: Je dois avouer, monsieur le président, que je ne possède pas toute la science de l'entomologie; cependant, je puis apprendre à mon honorable ami que nous avons déjà nommé des phytopathologistes à ce service. Je suppose qu'il n'a jamais entendu parler d'un phytopathologiste.

M. SPENCE: Oh oui.

L'hon. M. MOTHERWELL: J'ai donc la satisfaction de savoir qu'il y a au moins un député qui en connaît moins long que moi.

M. SPENCE: Je tiens à dire. . .

L'hon. M. MOTHERWELL: Mon honorable collègue ne doit pas se froisser; je n'ai pas dit grand chose.

L'honorable député de Bow-River (M. Garland) avait posé une question au sujet du service entomologique dans chaque province. J'ai fait préparer par deux de mes fonctionnaires un relevé que voici. Je laisse de côté les fractions:

Nouveau-Brunswick.. . . .	\$21,000
Nouvelle-Ecosse.. . . .	24,000
Québec.. . . .	14,000
Ontario.. . . .	42,000
Manitoba.. . . .	7,000
Saskatchewan.. . . .	11,000
Alberta.. . . .	11,000
Colombie-Anglaise.. . . .	19,000

Telles sont les sommes dépensées dans les différentes provinces pour le service entomologique

L'hon. M. TOLMIE: Les remarques qui ont été faites, cet après-midi, touchant l'importance du commerce des pommes de terre de semence m'ont vivement intéressé. C'est un commerce qui intéresse non seulement les Provinces maritimes, mais aussi la province qui touche au littoral du Pacifique. Je regretterais beaucoup de voir négliger les règlements concernant les pommes de terre de semence. Nous sommes en train de créer un beau commerce qu'il faut maintenir à tout prix, de même qu'il faut continuer de classer et d'inspecter strictement les pommes de terre, afin que le certificat de l'état qui accompagne le produit ait une valeur quelconque et soit une garantie de sa qualité. Quant à la coopération de l'autorité fédérale avec les départements provinciaux, le ministre pourrait peut-être indiquer au comité les précautions prises pour éviter tout double emploi et la ligne de démarcation entre les travaux attribués aux provinces et ceux attribués à l'autorité fé-